

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 11 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20240411-DEL11042024_06-DE



Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procurations : 2

Présents (10) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Myriamne Bertrand, Conseillère Municipale
Hervé Barse, Conseiller Municipal
Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Roger Clay, Administrateur
Serge Jentzer, Administrateur

Excusés (3) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
François Diot, Conseiller Municipal
Gérard Ferrand, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin

DEL11042024-06

**APPROBATION DU PLAN GLOBAL DE FINANCEMENT PLURIANNUEL
CPOM DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE**

Exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,
Vu l'instruction comptable correspondante à la gestion du budget concerné,
Vu l'approbation du CPOM par délibération du 14 décembre 2023,

Considérant le rapport présenté par la Vice-Présidente,

Considérant que le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) approuvé par délibération en décembre dernier ne comprenait pas l'annexe financière relative au plan global de financement pluriannuel,

Considérant que depuis, un travail d'analyse a été réalisé et présenté à l'Agence Régionale de Santé lors d'une rencontre le 28 mars 2024,

Considérant que cette annexe financière décrit les évolutions prévisionnelles des postes de produits et de charges sur la période du CPOM en cohérence avec le projet de développement du service et qu'elle contient également tous les ratios financiers nécessaires à l'évaluation de la situation financière prospective du SSIAD,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'adopter le plan global de financement pluriannuel du CPOM du SSIAD,
- D'autoriser le Président à cosigner avec l'ARS cette annexe financière venant compléter le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé le 14 janvier 2024.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 2 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

